

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 novembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° II-1874

présenté par

Mme Le Pen, M. Aliot, M. Bilde, M. Chenu, M. Collard et M. Pajot

ARTICLE 39**ÉTAT B****Mission « Recherche et enseignement supérieur »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Formations supérieures et recherche universitaire	0	0
Vie étudiante	0	25 500 000
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	0	0
Recherche spatiale	0	0
Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables	25 500 000	0
Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle	0	0
Recherche duale (civile et militaire)	0	0
Recherche culturelle et culture scientifique	0	0
Enseignement supérieur et recherche agricoles	0	0
TOTAUX	25 500 000	25 500 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose d'augmenter de 50 % les crédits alloués au CEA pour qu'il puisse approfondir la recherche sur l'utilisation de l'hydrogène comme source d'énergie durable.

A cet, il augmente de 25,5M€ l'action 17 du programme 190 et baisse de la même somme l'action 03 du programme 231 (baisse des subventions dans le domaine sportif).